



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
21.06.2010

Date de la convocation des conseillers :
21.06.2010

point de l'ordre du jour no:
11

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 2 juillet 2010.

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Roller, Jaerling, Knaff, Codello, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.
Absents: Spautz, échevine, Maroldt, Hildgen, Huss, Zwally, Baum, conseillers communaux

Le Conseil Communal;

Objet: Subsidés ordinaires à allouer aux associations de la Ville pour l'exercice 2010

Vu les demandes des associations de la Ville en vue d'obtenir un subside ordinaire pour l'année 2010 ;

Vu les relevés présentés par les différentes commissions ;

Vu les différents articles des dépenses ordinaires du budget de l'exercice 2010 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

d é c i d e à l' u n a n i m i t é

d'accorder aux associations énumérées ci-après le subside ordinaire pour l'exercice 2010.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 02.07.2010.
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Suivent les signatures

Le bourgmestre,

Date qu'en tête